



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
de sciences et techniques
industrielles**

IA-IPR STI
Affaire suivie par :
Jean-Louis Skarka

Orléans, le 1^{er} septembre 2025

Éric Depussay
Jean-Louis Skarka
Inspecteurs d'Académie,
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de Sciences et Techniques Industrielles

à

Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux
formations professionnelles et technologiques et
Mesdames et Messieurs les professeurs de sciences
industrielles de l'ingénieur
Mesdames et Messieurs les professeurs de
technologie
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement, Mesdames et Messieurs les
directeurs

Objet : lettre de rentrée pour les SII et la technologie

Tout d'abord, nous remercions Monsieur Éric Aché qui a assuré avec beaucoup d'investissement l'intérim de quelques mois en acceptant la charge de faisant fonction d'IA-IPR STI suite au départ d'Isabelle Dru.

Cette lettre de rentrée s'inscrit dans le cadre de la circulaire nationale de rentrée 2025 publiée le 3 juillet 2025 et fait écho aux textes réglementaires parus cet été.

Tout d'abord, l'acquisition des savoirs fondamentaux constitue un enjeu réitéré en particulier dans le 1^{er} degré et se poursuit au collège. L'objectif est d'une part de préparer les élèves aux défis économiques, écologiques et technologiques et d'autre part d'assurer leur épanouissement. Au lycée, une attention particulière doit être portée pour les élèves rencontrant des difficultés : les enseignements relatifs aux sciences industrielles de l'ingénieur (SII) constituent une occasion pour exercer l'esprit critique et donnent du sens à la rigueur scientifique, à la compréhension fine des textes et énoncés ; la qualité de l'expression, à l'écrit comme à l'oral, doit être valorisée et exercée au travers d'une exigence accrue.

La technologie au collège puis les SII au lycée, par les stratégies pédagogiques sur lesquelles elles s'appuient, contribuent de manière significative au développement des compétences psychosociales des élèves, concourant ainsi au bien-être et à la réussite des élèves-futurs citoyens.

Ainsi, du collège jusqu'au postBac, vous participez quotidiennement au développement des compétences psychosociales des élèves dont l'importance sera reconnue au collège dans le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture à venir. Nous nous permettons de

vous rappeler l'importance des stratégies pédagogiques préconisées : en plus d'assurer efficacement les apprentissages, celles-ci assurent à la fois le développement du « vivre ensemble » et du comportement social des élèves et leur permet de gagner en connaissance de soi et en confiance.

De par votre bonne connaissance du monde économique et du tissu local, vous contribuez à la construction du parcours Avenir des élèves tout au long de leur scolarité. Le bulletin officiel « Accompagnement à l'orientation des élèves jusqu'à l'enseignement supérieur » du 2 juillet 2025 <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2519127N> précise les rôles des acteurs et l'accompagnement des élèves vers l'enseignement supérieur ainsi que l'articulation avec le Service public régional de l'orientation (SPRO) : <https://orientation.centre-valdeloire.fr/sites/orientation/files/media/document/2021-02/Le%20SPRO%20c%27est%20quoi.pdf>.

Pour les lycéens, l'année 2026 verra la mise en œuvre de l'épreuve anticipée de mathématiques pour les élèves de première générale et de première de la voie technologique. Les épreuves de spécialité du baccalauréat STI2D évoluent à partir de la session 2026 ; l'épreuve de 2I2D du BAC STI2D comporte à présent une partie pratique de 2 heures en plus de la partie écrite. Une banque nationale de sujets est en cours de constitution et nous remercions les collègues de l'académie et les professeurs référents de STI2D engagés dans cette production. Au-delà du texte règlementaire référencé en bas de cette lettre, nous reviendrons vers vous et en particulier vers les DDFPT pour vous apporter les précisions nécessaires. Bien sûr, les approches expérimentales fondant les acquisitions de connaissances et adossées aux projets/mini-projets prennent alors une importance supplémentaire aux yeux des élèves.

Le développement rapide des intelligences artificielles (IA), notamment génératives, a déjà un impact significatif en éducation, sur l'apprentissage, la création de cours et l'évaluation. Afin de répondre aux questionnements, le ministère propose un cadre d'usage éthique et juridique de l'IA, garantissant la protection des données personnelles et une utilisation responsable de ces outils par les agents comme par les élèves. Nous vous invitons à en prendre connaissance : <https://eduscol.education.fr/4188/les-intelligences-artificielles-et-leurs-usages-en-education>.

Monsieur Fabien Marlot est désormais le Webmaster pour le volet des sciences industrielles de l'ingénieur du site académique. En 2024/2025, monsieur Marlot a mis à jour le portail académique afin de le rendre compatible avec la nouvelle charte académique : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique1440>. Nous vous encourageons à proposer vos articles afin d'informer le grand public sur les actualités de la discipline et sur les événements majeurs des établissements. Pour cela, monsieur Marlot recueille vos suggestions et commentaires ainsi que vos ébauches d'articles, accompagnées de quelques infographies ; elles seront ensuite mises en forme avant d'être publiées. Monsieur Marlot saura aussi vous conseiller le cas échéant : Fabien.Marlot@ac-orleans-tours.fr.

Enfin, l'année scolaire 2025-2026 sera « l'année de l'ingénierie ». Celle-ci a pour vocation de rapprocher l'école, la recherche, les entreprises et le grand public en vue de valoriser les métiers ainsi que les savoirs scientifiques et technologiques qui dessinent l'avenir. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se mobilise en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Académie des technologies. Chacun, dès le collège, peut s'appuyer sur cet événement pour illustrer ses enseignements et susciter un regard différent, propice à encourager aussi les jeunes filles à embrasser l'une des nombreuses possibilités d'orientation en lien avec les sciences et techniques.

En cette période de rentrée scolaire, nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles et tous les nouveaux collègues affectés dans l'académie d'Orléans-Tours.

Nous vous souhaitons une année scolaire sereine, où le sens du collectif renforcera le sentiment de sécurité individuel et où chacun, au contact de ses collègues, se sentira accompagné dans son environnement professionnel.

Nous vous remercions pour le soin que vous apportez à assurer avec professionnalisme et exemplarité les tâches qui vous sont confiées. La précédente année scolaire en est une fois de plus l'illustration : alors que l'inspection STI était dans une situation particulière chacun de vous a facilité le déroulement de l'année jusqu'aux derniers moments liés aux examens.

Bonne année scolaire à chacune et chacun.

Éric Depussay
Jean-Louis Skarka
Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux
de sciences et techniques industrielles

Projets d'aménagement des programmes de technologie pour le cycle 4 :

<https://www.education.gouv.fr/media/228380/download>

Épreuve de 2I2D du BAC STI2D :

<https://www.education.gouv.fr/media/227925/download>

Les intelligences artificielles et leurs usages en éducation :

<https://eduscol.education.fr/4188/les-intelligences-artificielles-et-leurs-usages-en-education>

« L'année de l'ingénierie 2025-2026 » (journée de lancement prévue le 1er octobre 2025) :

<https://eduscol.education.fr/4235/annee-de-l-ingenierie-2025-2026>

<https://anneeingenieurie.fr/>